

LE COMPTE SOLIDARITÉ PCH VIENNE EST DISPONIBLE SUR INTERNET

Le Compte Solidarité PCH Vienne est l'alternative du Chèque Solidarité PCH Vienne «Papier». Tous les mois, le compte est crédité du montant du plan d'aide et permet de régler son salarié ou son prestataire par internet, de manière totalement sécurisée.

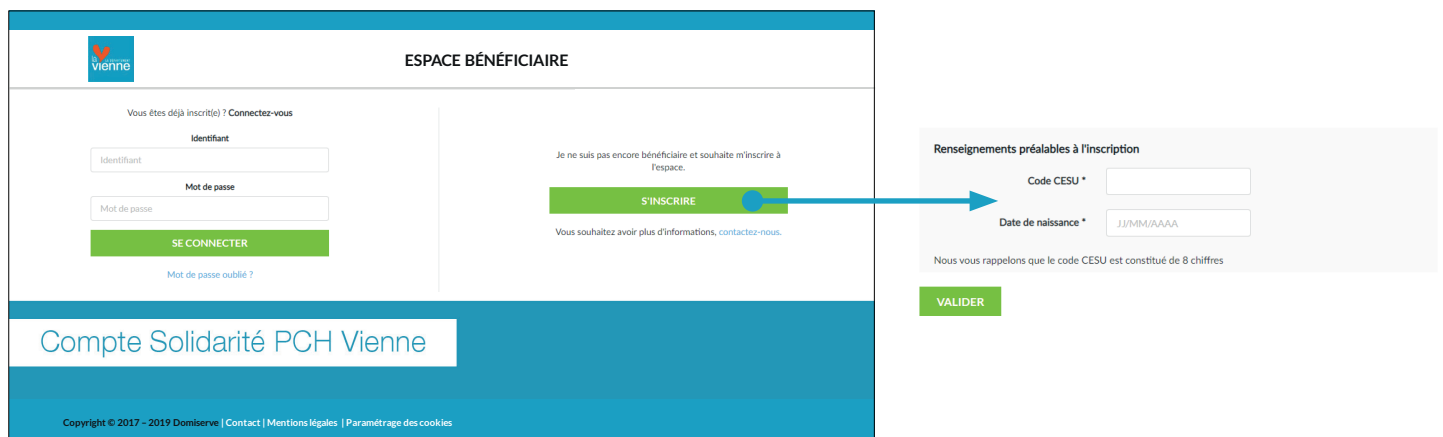
POURQUOI UTILISER LE COMPTE SOLIDARITÉ PCH VIENNE SUR INTERNET ?

- Il permet d'effectuer des paiements en toute sécurité
- Il permet de déclencher un virement du montant précis de la prestation réalisée
- Le compte bancaire de votre intervenant est crédité dans un délai de 48 heures
- L'historique des opérations est actualisé en temps réel

COMMENT VOUS CONNECTER A VOTRE COMPTE SOLIDARITÉ PCH VIENNE ?

- Etape 1 : Rendez-vous sur le site internet : <http://cg86-pch.domiserve.com>
- Etape 2 : Cliquez sur «S'inscrire»
- Etape 3 : Indiquez votre code CESU ainsi que votre date de naissance, cliquez sur valider
Vous retrouverez votre code CESU sur le talon d'un Chèque Solidarité PCH Vienne «papier»
- Etape 4 : Indiquez votre adresse email, cliquez sur valider

 **VOTRE COMPTE EST ACTIF !**



The screenshot shows the 'ESPACE BÉNÉFICIAIRE' interface. On the left, there is a login section with fields for 'Identifiant' and 'Mot de passe', and a 'SE CONNECTER' button. Below it is a link for 'Mot de passe oublié?'. On the right, there is a registration section with a green 'S'INSCRIRE' button. Below the button, it says 'Vous souhaitez avoir plus d'informations, contactez-nous.' An arrow points from the 'S'INSCRIRE' button to a separate registration form on the right. This form is titled 'Renseignements préalables à l'inscription' and contains fields for 'Code CESU *' and 'Date de naissance *' (with a placeholder 'JJ/MM/AAAA'). Below these fields is a note: 'Nous vous rappelons que le code CESU est constitué de 8 chiffres' and a green 'VALIDER' button. At the bottom of the main page, there is a blue bar with the text 'Compte Solidarité PCH Vienne' and a footer with 'Copyright © 2017 - 2019 Domiserve | Contact | Mentions légales | Paramétrage des cookies'.

Les données à caractère personnel recueillies font l'objet d'un traitement dont le responsable est Domiserve, l'émetteur de CESU mandaté par le Département de la Vienne, conformément à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.



COMMENT PAYER SON INTERVENANT OU SON PRESTATAIRE ?

Une fois connecté à votre Compte Solidarité PCH Vienne, le paiement de votre intervenant ou de votre prestataire s'effectue en 3 étapes :

• Etape 1 : Choix de l'intervenant ou du prestataire

Dans la rubrique « Payer mon intervenant », sélectionnez l'intervenant ou le prestataire qui est intervenu à votre domicile. ⁽¹⁾

Type de l'intervenant

L'intervenant est :

- Une personne physique (Emploi direct gré à gré)
- Une personne morale (Organisme prestataire, mandataire ou établissement public)

Critères de recherche

Saisissez le code NAN et la date de naissance de l'intervenant à payer :

Code NAN *

Date de naissance *

RECHERCHER

Affiliation d'un intervenant personne physique
Si votre intervenant n'est pas encore affilié auprès du CRCESU, vous pouvez télécharger le [formulaire d'affiliation](#) dans lequel vous trouverez les informations nécessaires.

⁽¹⁾ En récupérant auprès de l'intervenant son Code NAN, et sa date de naissance.

• Etape 2 : Saisie du montant

Renseignez ensuite le montant à payer, le déclenchement du virement s'effectue par un simple clic de validation, sur la base du montant horaire financé par le Département.

Montant à payer

Je souhaite effectuer un paiement à OSTINET ERIC - NAN 8896487

Pour un montant de €

Commentaire

Je souhaite que le commentaire suivant soit envoyé à l'intervenant en même temps que le paiement :

Votre commentaire :

(Par exemple : en paiement de la facture numéro 123456789) 0 / 255 caractères autorisés.

Compte CESU à débiter

Numéro de compte	Milésime	Client	Limitation	Solde au 29/11/2019
200698	2019			11,00 €

Reste à compléter : -0,00 €

ABANDONNER LE PAIEMENT **MODIFIER L'INTERVENANT** **VALIDER**

• Etape 3 : Confirmation du paiement

Confirmez le virement en ressaisissant votre mot de passe.

Votre intervenant ou prestataire sera informé de votre paiement par email.

D'AUTRES FONCTIONNALITÉS À DISPOSITION

Au-delà des fonctions de paiement, le Compte Solidarité PCH Vienne permet à tout moment :

- D'accéder à l'historique des opérations et d'imprimer des justificatifs.
- De compléter si nécessaire, son règlement par carte bancaire.
- De modifier et gérer ses informations personnelles.
- De télécharger des documents d'information mis à disposition par le Département.



Vous avez des questions ou souhaitez des informations complémentaires :

Des conseillers sont à votre écoute et vous accompagnent dans la découverte et l'utilisation du Compte Solidarité PCH Vienne. Contactez-les au : **01 78 16 13 68 (Prix d'un appel local)**